

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin de préserver la sécurité,

N°2023-096

ARRETE :

Objet : Autorisation de mettre en place une terrasse sur l'emplacement réservé à l'espace stationnement Restaurant La Source Avenue des Sources

Article I :

- La mise en place d'une terrasse à des fins commerciales devant le restaurant La Source est autorisée sur l'espace stationnement jusqu'au 31 décembre 2023.

Article II :

L'emplacement se fera sur les places de stationnement.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 31 mai 2023

Christine LESUEUR
Maire de Forges-les-Eaux

Publié électroniquement sur le site Internet de

Forges-les-Eaux le : **31 MAI 2023**

